

Protection d'assurance récolte Foin et pâturages Comment est calculé le taux de prime

Mai 2020

Le taux de prime renferme deux composantes :

1. le taux de prime de base
2. le taux de prime personnalisé

Taux de prime de base

Le **taux de prime de base** reflète le risque global de la couverture d'assurance. Il est calculé à partir de l'historique des taux de perte des 20 dernières années. Le taux de perte est le ratio des indemnités sur les valeurs assurées.

Ainsi, le taux de prime de base en 2020 tient compte des indemnités records des années 2018 et 2019 qui ont atteint plus de 104 M\$.

Taux de prime de base de la couverture des besoins alimentaires du troupeau

	2019	2020
Pour l'option de garantie à 85 %	2,90 %	3,80 %

Taux de prime personnalisé

Le **taux de prime personnalisé** reflète le risque propre à l'entreprise. Il prend en compte les deux éléments suivants :

- le nombre d'années d'expérience du producteur
- l'indice de perte cumulé

L'indice de perte correspond au ratio des indemnités versées sur les primes payées. Plus l'indice est bas, moins le taux de prime personnalisé sera élevé, car le risque est moins élevé.

Ainsi, un producteur avec plusieurs années d'expérience et un indice de perte faible aura un taux de prime personnalisé inférieur à celui d'un producteur avec peu d'années d'expérience et un indice de perte élevé.

Pour plusieurs producteurs, les indemnités versées en 2018 et 2019 ont eu un effet à la hausse sur l'indice de perte cumulé, et donc sur le taux de prime personnalisé.

Taux de prime

$$\text{Taux de prime} = \text{Taux de prime de base (risque global)} + \text{Taux de prime personnalisé (risque de l'entreprise)}$$

Taux de prime assumé par l'entreprise

Les gouvernements financent 60 % de la prime d'assurance récolte. Ainsi, le taux de prime assumé par une entreprise correspond à 40 % du taux de prime. Ce taux est celui qui apparaît sur le certificat d'assurance (figure 1).

Figure 1 : Extrait d'un certificat d'assurance

	A	B	C	D	E	F
PRODUCTIONS ASSURÉES	BESOIN	PRIX	VALEUR	GARANTIE	TAUX	CONTRIBUTION
STATION MÉTÉO / RÉGION ZONE	ALIMENTAIRE	UNITAIRE	ASSURABLE	(%)	(%)	BRUTE
Foin conv besoin alimentaire quantité qualité	418 700 kg	3 fauches et début de récolte	avant le 18 juin	85	1,4040	839,45\$
NO ET NOM STATION MÉTÉO		RENDEMENT RÉPÉRENCE FOIN kg/ha				
		Fauche 1 Fauche 2 Fauche 3				
		4011 2188 1602				

Calcul de la contribution

Une fois que le taux de prime assumé par l'entreprise est connu, la contribution à payer peut être calculée. En se référant à l'extrait du certificat d'assurance présenté à la figure 1, le calcul de la contribution se détaille ainsi :

		2020	2019
A	Besoin alimentaire (t)	418,700 t	418,700 t
B	Prix unitaire (\$/t)	x 168 \$/t	157 \$/t
C	Valeur assurable (\$)	= 70 341 \$	65 736 \$
D	Option de garantie (%)	x 85 %	85 %
E	Taux de prime assumé par l'entreprise (%)	x 1,4040 %	1,1200 %
F	Contribution brute (\$)	= 839,45 \$	625,81 \$
	Rabais fidélité (contribution brute x 8 %)	- 67,16 \$	50,06 \$
	Rabais relève (\$)	- 0,00 \$	0,00 \$
	Contribution nette (\$)	= 772,29 \$	575,75 \$

Pour toutes questions concernant votre contribution au Programme d'assurance récolte, communiquez avec votre conseiller en assurances.

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

